



COMPTE-RENDU DE CONFERENCE DE PRESSE  
MONTPELLIER, LE 13/02/2008

**Plus qu'un effet de mode, le développement durable est au coeur des stratégies des Industries Agroalimentaires de notre région**

Depuis plus d'un an, l'action collective mise en place par l'ARIA, la FRCA et la FFL dans le cadre du contrat de filière agroalimentaire signé avec la région Languedoc Roussillon, a permis aux industries agroalimentaires de faire le point et de se positionner concrètement en tant **qu'entreprises citoyennes**. Le développement durable est un domaine de prédilection en Languedoc-Roussillon, qui permet aux industries d'unir l'écologie et la protection de l'environnement avec leur développement économique et la satisfaction de leurs salariés. En effet, il est primordial aujourd'hui de faire un geste pour la nature tout en restant compétitif. C'est justement l'enjeu qu'ont relevé les 34 industries agroalimentaires du Languedoc Roussillon qui ont signé la **Charte de progrès**. Soutenues par la région, ces 34 industries ont toutes mis en place différents procédés afin de développer leurs activités de façon compétitive, tout en ayant un comportement citoyen de protection et d'anticipation pour les générations futures.

La « Charte du développement durable » a ainsi été élaborée en partenariat avec les entreprises par les 3 acteurs centraux que sont l'ARIA, la FRCA et la FFL. Cette charte vient d'être signée le 12/02/08 par ces 34 entreprises lors de la conférence de presse au domaine du Château de Flaugergues à Montpellier. Cette conférence a mis en exergue les innovations et les créations opérées jusqu'à aujourd'hui, et les prochains grands projets que les industries agroalimentaires du Languedoc Roussillon s'engagent à réaliser sur les 3 piliers du développement durable.

Les premiers résultats sont impressionnants. Il ne s'agit pas juste de penser à éteindre la lumière en quittant une pièce. Il s'agit plutôt d'étudier, penser et obtenir des informations sur nos consommations de tous les jours afin d'obtenir une solution pro environnementale adéquate. Tous les domaines dans l'industrie sont concernés : de la chaîne de production où l'utilisation des énergies fossiles est largement amoindrie, au service commercial avec le calcul du rejet des gaz à effet de serre par voiture. Rien n'est laissé au hasard. Un exemple criant : l'entreprise **SAIPOL** a réussi à diminuer l'utilisation du gaz dans sa chaîne de production de 30% en 6 mois ! Autre réussite exemplaire, la société **Le Fédou**, fromagerie lozérienne, s'est lancée le défi de réduire de 15% sa consommation d'eau et de 30% sa consommation de produits lessiviels ! Mais le développement durable ne s'arrête pas seulement à l'écologie. Les enjeux sociaux et économiques sont également très présents et même décisifs dans certains cas.

Les 3 piliers du développement durable sont au coeur même de ces stratégies de développement des Industries Agroalimentaires du Languedoc Roussillon. Voici quelques exemples :

- **Pilier économique :**

Le développement économique est un facteur évidemment capital pour la survie d'une entreprise. Or la concurrence est aujourd'hui très féroce. Il faut donc trouver des moyens pour gagner des parts de marché et développer son rayonnement sur de nouvelles cibles. **Grap'Sud**, spécialisée dans la distillation des sous-produits de la vinification et l'élaboration de produits issus du raisin, a su utiliser le développement durable pour se diversifier et élargir ses marchés. Ils réalisent ainsi aujourd'hui plus de



40% de leur chiffre d'affaires à l'étranger (Allemagne, Hongrie...) et investissent en ce moment même en Argentine et aux USA !

- **Pilier social :**

Il existe aujourd'hui une problématique déterminante pour l'avenir des entreprises agroalimentaires : la pénibilité du travail. Il est difficile de trouver de nouveaux salariés souhaitant travailler dans l'agroalimentaire car les jeunes ne veulent plus d'un travail physique. Il faut donc attirer et fidéliser de nouveaux salariés. La société **Antech** (blanquette de Limoux notamment) l'a compris : elle a mis en place une politique de formation ambitieuse en augmentant les formations internes, en renforçant les entretiens individuels, en encourageant l'évolution des postes et en assurant à chaque salarié de suivre au moins une formation par an. Toutes ces perspectives de gestion au plus juste des compétences sont appréciées par les nouvelles recrues et permettent à **Antech** de se projeter sereinement en fidélisant ses équipes.

- **Pilier environnement / climat :**

Toute activité humaine, quelle qu'elle soit, engendre directement ou indirectement des émissions de gaz à effet de serre. De ce fait, toutes les entreprises peuvent légitimement s'intéresser aux émissions qu'elles génèrent. Afin d'agir, il est nécessaire d'établir un bilan pour connaître ses marges de manœuvre : le bilan carbone par exemple. Ce bilan est financé à hauteur de 70% (35% pour le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon et 35% pour l'ADEME), et permet aux entreprises qui se posent la question, d'avoir des chiffres précis sur leur émission de gaz à effet de serre et d'envisager en réaction les mesures pour réduire ces taux généralement élevés.

D'autres actions sont menées par les industries agroalimentaires du Languedoc Roussillon, notamment celles de **Pôle Sud**. Entreprise de l'industrie laitière, **Pôle Sud** s'est interrogée sur l'incidence de la consommation d'énergie de ses véhicules de transport : les 4 millions de kilomètres parcourus chaque année sont loin d'être sans conséquence pour l'environnement. L'entreprise a donc entamé une sensibilisation active de ses commerciaux et livreurs à ces problématiques.

**Les entreprises engagées et leurs actions par département :**

- **Hérault (34)**

- o SAIPOL : réduction et optimisation des coûts industriels, améliorer le quotidien des salariés et la gestion des compétences, gestion durable des ressources
- o LES BRASERADES : croissance externe pour la pérennité, favoriser les critères santé/bien être et nutrition, optimiser les consommations d'énergie
- o CARDELL : recours à l'innovation, solidarité territoriale, démarche active dans la gestion des déchets
- o COFRUID'OC : assurer la pérennité des emplois, solidarité territoriale, favoriser le maintien des espèces animales et végétales
- o JEANJEAN : Affirmer la position de leader de vins de qualité, valoriser et reconnaître les compétences des salariés, mener une démarche active de gestion des déchets et améliorer la qualité des eaux rejetées
- o SICA LES VERGERS DE MAUGUIO : Travail sur un système de gestion intégrée, réalisation d'une enquête auprès des salariés, favoriser le maintien des espèces animales et végétales (biodiversité)
- o LISTEL : développement de l'éco tourisme, valoriser les compétences, biodiversité (Demande d'un arrêté de Protection de Biotope pour le bois de Pin Parasol à Villeroy)
- o LAROCHE : Améliorer la qualité de vie sur le lieu de travail, favoriser l'utilisation des énergies renouvelables
- o MEDITHAU : Renforcement de l'équipe dirigeante, étude de voies de diversification, construction de locaux à destination du personnel (vestiaires, salle commune),

contribuer activement à la solidarité territoriale, Mener une démarche active de gestion des déchets et d'amélioration de la qualité des eaux rejetées, Tables équipées de panneaux solaires pour relever les cordes à huîtres

- SOCIETE LANGUEDOCIENNE DE PANIFICATION : Etudier les voies de diversification et de recours à l'innovation, Lister les éléments objectifs et subjectifs qui contribuent à la qualité de vie au travail, Optimiser les consommations d'énergie et d'eau
- VAL D'HERAULT (groupe Union des Distilleries de la Méditerranée) : recherche et développement visant à diversifier la valorisation des sous produits de la vigne, Optimiser les méthodes de travail en utilisant les compétences et des affinités de chacun, Recherche de sources de gaspillages

#### - **Gard (30)**

- GRAP'SUD : étudier des voies de diversification et de recours à l'innovation, élaboration de produits favorisant le bien être, gestion active des déchets et des effluents
- CHATEAU DE NAGES : introduction permanente de nouvelles variétés, politique de reconnaissance des compétences des salariés (PEE), Inventaire de la faune et de la flore dans les vergers
- CHATEAU PEROUSE : Etudier des voies de diversification et de recours à l'innovation, Politique de fidélisation des salariés, Réalisation d'un bilan carbone
- SUD CEREALES : Développement de la culture du sorgho (matière première pour l'alimentation animale moins consommatrice en eau que la culture du maïs), Gestion organisée en microrégions (bassins de vie économiques) où les adhérents locaux ont un rôle consultatif, Mener une démarche active de gestion des déchets et améliorer la qualité des eaux rejetées
- ORIGINE CEVENNES : Maintien voire développement du nombre d'adhérents, Mise en place d'un programme d'information – formation de nouveaux adhérents potentiels parmi les ex salariés d'entreprises cévenoles sur le déclin, Gestion et tri des déchets en station et chez les exploitants
- SUD AMANDES : Mise en place d'un plan de relance de l'amandier au niveau régional, Sensibilisation à la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, Valorisation des déchets (coquilles)

#### - **Aude (11)**

- ANTECH : pérennisation de l'entreprise grâce aux nouveaux marchés, valoriser les compétences des salariés, optimiser les consommations d'énergie
- BIOSERAE : recours à l'innovation, valoriser les compétences des salariés, sauvegarder les espèces animales et végétales
- FONTCALIEU : maintien et développement des emplois intégrés au tissu rural, contribuer activement à la solidarité territoriale, favoriser l'utilisation des énergies renouvelables
- SPANGHERO : restructuration du site industriel et construction d'une nouvelle usine, Réduction du sel et des allergènes dans les recettes de l'entreprise, objectif de dépollution à 100% avec la station d'épuration de l'entreprise
- POLE SUD : donner du plaisir au dessert, Réduction des teneurs en sucre des Produits, Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- GROUPE COOPERATIF OCCITAN : Projet de développement de petit éolien, Mise en place d'une démarche de management INVESTOR'S IN PEOPLE basé sur un référentiel anglo-saxon, Mise en place d'une plate forme de tri sur Castelnaudary
- AUDECOOP (groupe Oxalliance) : Création de l'Union Oxalliance, Mise en place d'une base GPEC et plan de formation dynamique, Conception par le service R&D d'un

- granulé de biomasse (issues végétales et sciures de bois) « Tisonvert » pour le chauffage chaudière à biomasse
  - VIGNERONS DE LA MEDITERRANNEE : Etudier des voies de diversification et de recours à l'innovation, Plan de formation établi et suivi, Optimiser les consommations d'énergie et d'eau
  
- **Lozère (48)**
  - LE FEDOU : Volonté de maintenir une activité économique sur le causse Méjean, Favoriser les critères « santé/bien-être/nutrition » dans la production agroalimentaire, contribuer activement à la solidarité territoriale, mener une démarche active de gestion des déchets et améliorer la qualité des eaux rejetées
  
- **Pyrénées Orientales (66)**
  - CONFISERIE DU TECH : innovation et investissement matériel, Favoriser les critères « santé/bien-être/nutrition », optimiser la consommation des énergies
  - ILLE FRUITS : étudier les voies de diversification, prime d'objectif pour les salariés, favoriser l'utilisation des énergies renouvelables
  - ILLE ROUSSILLON : Etudier des voies de diversification et de recours à l'innovation, Favoriser des critères santé/bien-être/ nutrition, optimiser les consommations d'eau et mener une démarche active de gestion des déchets
  - LA MELBA : Développement de partenariats internationaux, favoriser des critères santé et bien-être, Politique de réduction de la consommation d'énergie
  - SAVEURS ET TRADITIONS DU MIDI : Investissement dans des nouveaux locaux, Productions bio et produits sans additifs, Tri sélectif des déchets
  - PROSAIN : Création et introduction de nouveaux produits et renforcement des moyens commerciaux, Priorité vers le développement et la commercialisation de produits «santé», Réalisation d'une étude sur le rendement énergétique des chaudières et mise en place des équipements afin d'optimiser la consommation d'énergie
  - VIGNERONS CATALANS : Mise en place d'une stratégie de marque, Contribuer activement à la solidarité territoriale, Tri et valorisation de plus de 85% des déchets
  - GROUPEMENT INTER PRODUCTEURS COLLIOURE ET BANYULS : mis en place de la climatisation solaire pour rafraîchir son chai

Les 34 entreprises signataires de la **Charte de Progrès** ont chacune réalisé des efforts conséquents et bénéfiques à leur développement économique. Nous vous invitons à consulter leur fiche qui présente leurs différentes actions.

Ces entreprises ne sont pas toutes de grosses PME mais prennent tout de même le pari de demain et de la pérennisation de leur savoir-faire en entretenant et en respectant leur environnement. Elles ont déjà le soutien des institutionnels sensibilisés à ces besoins 'citoyens', le Conseil Régional par exemple, elles méritent également une attention particulière du grand public à qui sont finalement destinées toutes leurs démarches.